

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un le dix-sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur COURIO Yan, Maire.

PRESENTS : M. COURIO Yan, M. BLANC Jean-Pierre, Mme HAMMERSCHMIDT Angéline, M. GRENIER Stéphane, M. ORAIN Christophe, Mme OLIVIER Stéphanie, M. CORBINEAU Julien, M. GUERIN Dominique, Mme DAVID Cindy, Mme PINON Annie, Mme GUENOT Josiane, M. HALIN Mickaël, Mme VINCE Pascale, M. LECONTE Arnauld, M. HALGAND Jacky, M. CHEVALIER Fabien, Mme LE CARVES Nadège

ABSENTS EXCUSÉS : Mme COUTELLER Hélène donne pouvoir à M. ORAIN Christophe, M. VACHON Rémi donne pouvoir à M. GRENIER Stéphane, M. JOGUET Antoine donne pouvoir à M. HALGAND Jacky, Mme GARCION Angélique donne pouvoir à M. CHEVALIER Fabien

ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme SAEZ Delphine, Mme GABARET Gaëlle

Mme Annie PINON a été élue secrétaire de séance et a accepté ses fonctions.

MARCHE DE PRESTATION DE SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE : Le conseil municipal approuve l'avenant à passer avec CONVIVIO portant sur les articles Prix et Révision de prix et autorise Monsieur le Maire à le signer.

RESTAURATION SCOLAIRE – FIXATION DES TARIFFS 2021-2022 : Le conseil municipal fixe les nouveaux tarifs 2021-2022 comme suit :

Quotient Familial	Tarifification sociale*
0 - 400	0,90**
401 - 650	1,00**
651 - 800	4,32
801 - 1000	4,62
+1000	4,75
tarif adulte	7,07
Participation PAI :	1,63

*dans le cadre du dispositif prévention et lutte contre la précarité (convention triennale)

**cette tarification, en fonction de la loi de finance, assurée pour au moins l'année scolaire, pourrait ne pas être reconduite chaque année

CONVENTION D'ASSOCIATION ECOLE PRIVEE NOTRE DAME DU SACRE CŒUR : Le conseil municipal, à 19 voix pour et 2 contre, approuve le projet de renouvellement de convention à passer avec l'OGEC et autorise Monsieur le Maire à la signer.

OGEC – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT : M. GRENIER Stéphane est désigné pour représenter la commune au sein de l'OGEC.

TRAVAUX CONSTRUCTION POLE ELEMENTAIRE – ACCEPTATION ET AGREMENT DE SOUS TRAITANCE – LOT 13 – LD LIFT : Le conseil municipal accepte la déclaration de sous-traitance déposée par l'entreprise CFA, titulaire du lot 13 – Ascenseurs – pour confier à l'entreprise LD LIF, la prestation suivante : Montage ascenseur 630 kg pour 4 400 € HT.

TRAVAUX CONSTRUCTION POLE ELEMENTAIRE – AVENANTS : Le conseil municipal approuve l'ensemble des avenants présenté comme suit :

Lot(s)	Désignation	Entreprise	Montant HT en euros	AVENANTS APPROUVES	AVENANTS DU 17/06/2021	Nouveau montant du marché HT
1	TERRASSEMENTS GENERAUX - VRD	LEMEE LTP	252 632,96 € variante 1(cages plastiques en lieu et place de la cuve métallique du bassin de rétention)	17 166,14 €	2 384,79 €	272 183,89 €

2	GROS ŒUVRES - DEMOLITION - INSTALLATION DE CHANTIER	CLEMENT ET FILS	665 000,00 €			665 000,00 €
3	CHARPENTE BOIS	SAS COPPET	52 000,00 €			52 000,00 €
4	CHARPENTE METALLIQUE - SERRURERIE	CONCEPT-METALLERIE	81 423,51 €			81 423,51 €
5	COUVERTURE ET BARDAGE ZINC	MENUET COUVERTURE	186 686,20 €			186 686,20 €
6	ETANCHEITE	SEO	15 400,00 €			15 400,00 €
7	MENUISERIES EXT. - ALUMINIUM - OCCULTATIONS	ATLANTIQUE OUVERTURES	110 000,00 €		3 120,00 €	113 120,00 €
8	MENUISERIES INT. BOIS - AGENCEMENT	SAS PERRIN	109 421,94 € solution de base + pse2 (remplacement de cylindres existants)+ ps3 (volets latéraux des tableaux neufs finition aimantée)		10 982,07 €	120 404,01 €
9	PLATRERIE - CLOISONS SECHES - PLAFONDS SUSPENDUS	MARTINEZ	127 551,66 €			127 551,66 €
10	CARRELAGE - FAIENCE	TUAL ETTRILLARD	12 717,32 €		220,00 €	12 937,32 €
11	REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES - CHAPE MINCE	MARIOTTE	68 900,00 €			68 900,00 €
12	PEINTURE INTERIEURE - RAVALEMENT DE FACADES	SARL CHAUMET	36 635,24 €			36 635,24 €
13	ASCENSEUR	NOUVELLE STE d'ASCENSEURS	20 450,00 €		806,30 €	21 256,30 €
14	ELECTRICITE - COURANTS FORTS & FAIBLES	ECR TECHNOLOGIE	130 404,50 €	682,20 €	1 557,86 €	132 644,56 €
15	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - SANITAIRES	SITHS	205 750,00 € solution de base + pse1 (traitement anticalcaire sur bâtiment existant « école » non compris bât. Restauration)		380,00 €	205 750,00 €
16	AMENAGEMENTS EXTERIEURS - PAYSAGE	ATLANTIC PAYSAGES	188 892,46 € solution de base + pse1 (jeu boules d'équilibre) + pse2 (jeu petite table et banc)			188 892,46 €
TOTAL HT			2 258 865,79 €	17 848,34 €	19 451,02 €	2 296 165,15 € *
20% TVA			451 773,16 €	3 569,67 €	3 890,20 €	459 233,03 €
TOTAL TTC			2 710 638,95 €	21 418,01 €	23 341,22 €	2 755 398,18 €

TRAVAUX DE REHABILITATION DU CHATEAU DE L'ESCURAYS – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE : Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention s'inscrivant dans le cadre d'une campagne de souscription.

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAISON DU BIENVEILLANT - AVENANTS : Le conseil municipal approuve l'ensemble des avenants présenté comme suit :

Lot(s)	Désignation	Entreprise	Montant HT en euros	AVENANTS APPROUVES	AVENANTS DU 17/06/2021	Nouveau montant du marché HT
1	TERRASSEMENTS GENERAUX - VRD	MONTFORT	124 697,86 €	10 321,11 €	-15 074,22 €	119 944,75 €
2	CHARPENTE BOIS	LES MENUISERIES DE L'ESTUAIRE	27 641,98 €			27 641,98 €
3	COUVERTURE ARDOISE	GUESNEAU COUVERTURE	4 537,35 €			4 537,35 €
4	MENUISERIES EXT. - ALUMINIUM - OCCULTATIONS	MENUISERIES DE L'ESTUAIRE	55 951,82 €	931,06 €	-3 769,01 €	53 113,87 €

5	PLATRIERIE - CLOISONS SECHES - PLAFONDS SUSPENDUS	MGP	39 124,72 €	740,00 €		39 864,72 €
6	CARRELAGE - FAIENCE	CARCHAPPE	8 833,67 €		-449,37 €	8 384,30 €
7	PEINTURE INTERIEURE - RAVALEMENT DE FACADES	RENAISSANCE	10 700,19 €		280,00 €	10 980,19 €
8	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - SANITAIRES	AM3I FLUIDES	26 465,01 €		2 371,12 €	28 836,13 €
9	ELECTRICITE - COURANTS FORTS & FAIBLES	AM3I PLUS	24 928,48 €	3 413,29 €	3 232,62 €	31 574,39 €
TOTAL HT			322 881,08 €	15 405,46 €	-13 408,86 €	324 877,68 €
20% TVA			64 576,22 €	3 081,09 €	-2 681,77 €	64 975,54 €
TOTAL TTC			387 457,30 €	18 486,55 €	-16 090,63 €	389 853,22 €

* Evolution marché public : 0,62 %

FIXATION TARIFS LOCATION ET SONORISATION MAISON DU BIENVEILLANT : Le conseil municipal fixe comme suit les tarifs relatifs à la Maison du Bienveillant :

Utilisation	Commune		Particulier -Association Hors commune
	Association*	Particulier	
Manifestation ou Réunion – 3 heures	GRATUIT**	60 €	90 €
Location La journée (jusqu'à 1 H du matin)	GRATUIT**	180 €	270 €
Location Forfait 2 jours (jusqu'à 18 H la 2 nd e journée)	GRATUIT**	270 €	405 €
Sonorisation	Forfait 30 €	Forfait 30 €	Forfait 30 €

APPROBATION DU REGLEMENT DE LA SALLE DU BIENVEILLANT : Le conseil municipal approuve le règlement concernant la location de la Maison du Bienveillant.

CONVENTION D'OCCUPATION PAR L'ARPE DES ESPACES DU DOMAINE DE L'ESCURAYS : Le conseil municipal approuve La convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

POLE COMMERCIAL – APPROBATION DU BAIL COMMERCIAL - LOT A : Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le bail commercial avec Madame Wiam ABDOUH OULDAS « Ô Couleurs d'Epices » (activités traiteur marocain).

RENOUVELLEMENT CONTRAT DE GESTION AVEC 2R IMMO : Le conseil municipal se prononce favorablement sur le renouvellement du mandat de gestion à passer avec 2R IMMO avec une hausse de 0,20 %.

REVALORISATION DES LOYERS AU 1^{ER} JUILLET 2021 : Le conseil municipal approuve la revalorisation des loyers à hauteur de + 0.20 %.

INDEMNITES GARDIENNAGE DE L'EGLISE : Le conseil municipal fixe l'indemnité de gardiennage de l'église à 120,97 € pour l'année 2021 et autorise Monsieur le Maire à verser cette indemnité annuelle dans la limite du plafond pendant la durée du mandat.

AVIS SUR LE TRANSFERT DE COMPETENCE « ORGANISATION DE LA MOBILITE » : Le conseil municipal donne un avis favorable à ce transfert.

RAPPORT D'ACTIVITES CCES 2020 : Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités consultable en Mairie.

Pour extrait conforme,
PRINQUIAU, le 23 juin 2021
Le Maire
Yan COURIO



Les délibérations sont consultables en Mairie